



Exutoires de fumées et colonnes sèches

Le désenfumage a pour objet d'extraire des locaux incendiés, une partie des fumées et gaz de combustion, afin de rendre praticables les cheminements utilisés pour l'évacuation et l'intervention des secours et de limiter la propagation de l'incendie.



Pour y parvenir, le désenfumage doit :

- Maintenir une visibilité suffisante.
- Diminuer la teneur des gaz toxiques.
- Conserver un taux d'oxygène acceptable.
- Evacuer la chaleur produite par le foyer.

Qu'il soit réalisé par ventilation naturelle ou par système mécanique, il ne sera efficace que si l'on respecte son utilisation et son entretien. La maintenance annuelle est donc un facteur indispensable.



LES COLONNES SECHES :

Les colonnes sèches sont des tuyauteries fixes et rigides, installées dans les bâtiments (escaliers des appartements et des parkings) et sont destinées à être raccordées en eaux, des services "POMPIERS".

Les colonnes sèches sont mises en eaux, au moment de l'emploi. Ces installations permettent d'accélérer le temps d'intervention des services de secours en leur évitant de dérouler de grandes longueurs de tuyaux souples. De différents diamètres en fonction des risques, elles peuvent être visibles ou endoisonnées.



LA PROTECTION
CONTRE L'INCENDIE
01.60.17.02.15